



Utiliser son terrain tout en minimisant ses impacts sur le milieu naturel : un objectif nécessaire et réaliste

Que vous soyez propriétaire d'un petit boisé ou d'une grande terre à bois, vous souhaitez probablement pouvoir y maintenir vos activités, qu'elles soient de nature commerciale ou de loisirs. Ces activités ont plusieurs impacts potentiels néfastes sur les milieux naturels et leur biodiversité. Conséquemment, les services rendus à la collectivité par ces milieux naturels, peuvent être affectés. Mais depuis plusieurs années, les agences forestières, associations forestières, les syndicats de producteurs forestiers, les organismes de conservation et les entreprises de génie forestier ont produit divers documents d'information pour accompagner les propriétaires afin que les interventions en milieu forestier puissent être réalisées en minimisant ces impacts. Par exemple, les plans d'aménagement forestiers, outre les prescriptions forestières habituelles, contiennent de plus en plus de recommandations quant aux méthodes permettant d'amoindrir les impacts. Les saines pratiques d'intervention recommandées sont le fruit de plusieurs centaines d'années de compilation de données et de recherches menées par des milliers de personnes dédiées entièrement à la forêt, partout au Québec et dans le monde. Ces recommandations sont donc très fiables même si les connaissances évoluent continuellement.



Visite forestière du 3 septembre

De plus, depuis quelques années, les capacités de récolte ont grandement augmenté avec l'amélioration de l'outillage motorisé. Il est de plus en plus facile de causer des dégâts importants alors que le retour en arrière devient impossible ou très ardu. Ajoutons à cela les possibilités d'infestations par des organismes exotiques envahissants, et on réalise rapidement les problèmes futurs potentiels.

Les décideurs publics en sont de plus en plus conscients alors qu'une véritable crise environnementale et climatique semble débuter. Ainsi, ils souhaitent que s'améliore le bilan global. Il en découle une complexité réglementaire dont il faut tenir compte. Du point de vue du propriétaire de boisé, celle-ci a tendance à s'alourdir avec de nombreuses lois et/ou règlements qui sont effectivement appliqués chez nous par les trois différents paliers gouvernementaux. Dans le contexte, il s'agit d'une évolution normale puisque le besoin est là.

Par ce bulletin, l'Association du mont Rougemont souhaite faire un tour général des saines pratiques d'intervention reconnues afin d'aider les propriétaires à mieux les connaître et à les adapter dans leurs activités quotidiennes. Nous en profitons également pour vous donner des nouvelles de nos activités récentes et à venir. Vous pouvez aussi suivre nos activités sur notre page Facebook et sur notre nouveau site internet au: www.montrougemont.org

BONNE LECTURE ET BIENVENUE À NOS ACTIVITÉS!

Adresse de retour :
Association du mont Rougemont
120, rue Ledoux, Beloeil (Qc)



Une belle équipe estivale 2022 et beaucoup de réalisations



Durant la saison estivale 2022, un bel amalgame de spécialités étaient représentées avec les membres de notre équipe terrain 2022. Cette dernière comptait un technicien en milieux naturels (Mareck), un géographe de l'environnement (Gabriel), un technicien forestier (Daven), et un étudiant en sciences naturelles (Maxime). Plusieurs mandats confiés par des organismes partenaires et par trois autres propriétaires ont ainsi pu être réalisés.

Grâce au camp de base situé au pied de la montagne et gracieusement offert par un propriétaire, l'équipe avait une bonne capacité pour intervenir rapidement n'importe où. Merci au généreux propriétaire d'avoir rendu ce camp de base disponible ainsi qu'au programme fédéral Emploi d'été Canada.

Mareck, Gabriel, Daven et Maxime, forment l'équipe terrain 2022.

Bilan temporaire de l'équipe terrain :

- Plus de 200 balises délimitant des propriétés protégées ont été installées
- Suivi réalisé de l'évolution de plus de 300 hectares de milieux naturels dont une aide apportée à nos partenaires dans le suivi d'une espèce en voie de disparition avec installation de « cages » de protection anti-brouillage
- Démolition de caches de chasse désuètes ou non autorisées
- Aide à des inventaires fauniques et floristiques en vue de la rédaction des cahiers du propriétaire 2022
- Accompagnement des jeunes des camps de jour lors d'activités éducatives thématiques
- Suivi des travaux réalisés en 2020 et 2021 pour lutter contre l'envahissement du phragmite sur 5 sites prioritaires du mont Rougemont avec restauration par de l'arrachage et des plantations.

Merci aussi aux organisations et propriétaires qui nous ont fait confiance pour l'exécution de ces mandats.

De belles visites forestières



Gabriel Grenier explique comment évaluer l'âge d'une petite pousse d'érable

Deux belles visites forestières se sont déroulées au mont Rougemont en septembre dernier. Une vingtaine de propriétaires ont participé. Cet atelier sur le thème de l'exploitation forestière durable, se déroulent en petits groupes. Il est réalisé à l'occasion d'une promenade chez un propriétaire (ou plus) animée par le technicien forestier, Gabriel Grenier. L'atelier traite des saines pratiques forestières qui permettent d'assurer une productivité à long terme tout en minimisant les impacts sur le milieu naturel. Les propriétaires participants y posent toutes les questions à propos de tout ce qui concerne la foresterie et le fait d'être propriétaire ; acériculture, tubulure, martelage, débardage, débris ligneux, milieu humide, bande riveraine, règlementation, arbres à potentiel faunique, options de conservation, ressource non ligneuse etc. Saviez-vous que les jeunes feuilles de tilleul sont excellentes pour remplacer la laitue au printemps? Ou encore, que les petits arbres qui mesurent moins de quelques pouces et qu'on considère généralement comme des semis de l'année, peuvent avoir 4 ou 6 ans d'âge?

Merci aux propriétaires, Guy et Jean-Yves, d'avoir autorisé l'accès à leurs propriétés pour ces ateliers.

Des intéressés pour l'an prochain ? Faites-nous en part de votre intérêt!



Pour rendre l'utile à l'agréable : deux activités réussies!



Un détective à l'œuvre accompagné par notre chef-inspecteur chevronné

Nos détectives animaliers découvrent plusieurs indices

L'Association du mont Rougemont a organisé deux journées pour les jeunes des camps de jour de la région maskoutaine. Le camp de jour de Saint-Damase a répondu à l'appel alors qu'une cinquantaine de jeunes, divisés en un groupe le matin et un autre l'après-midi, ont participé à titre de « détectives animaliers » d'un jour. Cette activité éducative a pour but de permettre aux jeunes de se familiariser avec les signes de présence laissés par la faune. Nos détectives, en équipes de 4, étaient accompagnés par un de nos employés d'été. Un de nos employés agissait aussi à titre de spécialiste de la faune tandis qu'un autre était notre spécialiste de la forêt. Munis d'une tablette et d'un formulaire de prise de données, nos détectives ont recherché des indices durant quelques heures. Outre les traces de grattage au sol, les sons et chants d'oiseaux, plusieurs indices fauniques ont été découverts, permettant ainsi de confirmer la présence de plusieurs mammifères et oiseaux. Toutes les équipes se sont réunies ensuite pour échanger sur les observations et émettre des hypothèses.



Plusieurs des indices trouvés



rougemont
Détectives animaliers

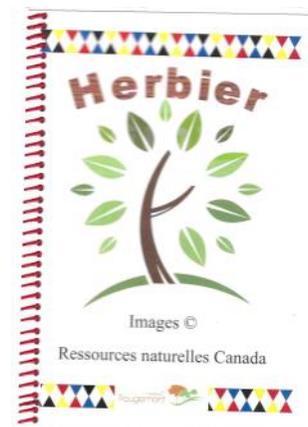
Chasse au trésor et aménagement faunique
Explore la forêt et coche tes découvertes

<input type="checkbox"/> Des traces de pas d'animal	<input type="checkbox"/> Une plume
<input type="checkbox"/> Des résidus de noix mangées	<input type="checkbox"/> Entendre un oiseau
<input type="checkbox"/> Des traces de chevreuil (sac)	<input type="checkbox"/> Entendre un carcajou
<input type="checkbox"/> Une entrée de terrier	<input type="checkbox"/> Poudre de bois (cocotte rouge)
<input type="checkbox"/> Un sifflement	<input type="checkbox"/> Stridement de saut
<input type="checkbox"/> Un cri d'oiseau	<input type="checkbox"/> Marque sur un arbre
<input type="checkbox"/> Un trou de gîte fait sur un arbre	<input type="checkbox"/> Une coque d'oeuf
<input type="checkbox"/> Du poil	<input type="checkbox"/> Un insecte (chenille, araignée etc)
<input type="checkbox"/> Une fourmilière	<input type="checkbox"/> Un os
	<input type="checkbox"/> Tronc rongé par un castor

Le formulaire de données

Entre ciel et terre

La seconde activité s'est déroulée une semaine plus tard. Les participants ont réalisé, en équipe, un herbier, à l'aide de feuilles d'arbres vivantes ou trouvées au sol durant une randonnée animée au Mont-Rougemont. L'objectif étant d'identifier les principales espèces arborescentes du site et de discuter ensemble de la belle diversité des arbres observés. Chacun a pu repartir avec son arbrier.



Un herbier pour chacun

Des belles activités à refaire éventuellement.

Merci aux propriétaires participants et à nos jeunes détectives.



Les généralités en lien avec votre propriété forestière

Que vous soyez propriétaire depuis de nombreuses années, nouvel héritier ou nouvel acquéreur, jeune ou plus âgé, tout commence par la détermination de vos objectifs. Ceux-ci peuvent être très variés, allant de la simple volonté d'avoir accès à un territoire naturel pour s'y promener, à une exploitation commerciale en passant par la chasse ou autres loisirs. Dans tous les cas, fort est à parier que vous souhaitez que cette utilisation de votre terrain puisse durer et être de qualité pour longtemps. C'est une grande satisfaction que de léguer une forêt en santé à ses héritiers et à la collectivité en général. Afin de s'en assurer, il est préférable de s'engager activement dans la gestion de sa forêt.

Sources d'informations

Il est plus facile de trouver de l'information ou des aides financières pour réaliser vos projets lorsque vos objectifs sont clairs. À ce titre, les organisations pouvant vous prêter main forte sont nombreuses. Citons, à titre d'exemple pour notre région, l'Agence forestière de la Montérégie. L'Association forestière du sud du Québec réalise aussi une grande quantité d'activités, souvent gratuites et très formatives. Les organismes de conservation peuvent aussi vous aider, surtout si votre terre est voisine d'une aire protégée. N'hésitez pas à chercher sur internet, il y a une quantité d'information et de référence pouvant vous être utile auprès des coopératives et groupements forestiers, firmes de génie forestier, etc.

Une localisation claire de votre propriété : un atout précieux

Dans notre secteur, il peut y avoir un grand nombre de petits lots forestiers. Les limites ne sont pas toujours précises sur le terrain (et même sur les titres de propriétés). Afin d'éviter des problèmes, il vaut mieux clarifier vos limites et vos chemins d'accès avec vos voisins. S'il y a entente, ce pourrait être suffisant. L'idéal demeure toutefois de mandater un arpenteur-géomètre pour s'assurer des limites de propriété et de ses accès. Cela est particulièrement vrai pour les lots enclavés qui n'ont pas d'accès direct à un chemin public. Les coûts sont élevés mais cette clarification vous permettra d'avoir l'esprit en paix.

N°	Appellation	Type de peuplement	Classe de densité*	Superficie (ha)	Maturité (ans)	Classe d'âge (ans)	Surface boisée (ha)
1	Épicéa	Forêt primaire	A	100	100	100	100
2	Épicéa	Forêt secondaire	B	200	200	200	200
3	Épicéa	Forêt tertiaire	C	300	300	300	300
4	Épicéa	Forêt quaternaire	D	400	400	400	400
5	Épicéa	Forêt quinquanaire	E	500	500	500	500
6	Épicéa	Forêt sexanaire	F	600	600	600	600
7	Épicéa	Forêt septenaire	G	700	700	700	700
8	Épicéa	Forêt octogonaire	H	800	800	800	800
9	Épicéa	Forêt nonagone	I	900	900	900	900
10	Épicéa	Forêt décennale	J	1000	1000	1000	1000

Le PAF est un document très complet qui contient un grand nombre de pages pertinentes pour vous. À titre d'exemple, en voici 2 qui décrivent clairement et en détail des peuplements forestiers.

Planification

Mettre sur papier sa planification permet d'y voir clair. À ce titre, l'obtention d'un plan d'aménagement forestier (PAF) est probablement la première étape. De plus en plus de municipalités exigent d'un propriétaire qu'il ait un plan d'aménagement forestier avant de procéder à l'abattage d'arbres. Des programmes de financement l'exigent aussi. Ce plan permet de connaître, avec une belle précision, la composition forestière basée sur un inventaire forestier professionnel. Vous obtiendrez une carte de votre propriété avec ses différents peuplements et leurs caractéristiques détaillées. Le plan contient des recommandations sylvicoles à effectuer pour améliorer votre forêt et des références quant aux réglementations. Avant de rencontrer votre conseiller forestier, tentez de préciser vos attentes. Souhaitez-vous protéger une section de randonnée pour vous et votre famille? Souhaitez-vous produire votre bois de chauffage ou du sirop d'érable? Souhaitez-vous conserver certains secteurs de manière plus stricte? Répondre à ces questions permettra à votre conseiller d'être mieux équipé pour combler vos attentes. Exigez de votre firme, qu'elle fasse un travail minutieux afin qu'elle ajoute des recommandations en liens avec les zones sensibles et les espèces rares, anciennes ou menacées, qu'il faut protéger. C'est important si on veut s'assurer que nos générations futures puissent les connaître. Obtenir un plan d'aménagement forestier peut être très coûteux. Certaines années, des programmes de financement peuvent pallier partiellement à ce problème. Pensez à vous renseigner auprès des organisations précédemment mentionnées. Ça vaut la peine!



Loisirs ou promenade: bien connaître la biodiversité de son lot permet d'en préserver les atouts.

Beaucoup de propriétaires sont heureux de simplement posséder un lot forestier afin d'y pratiquer du sport ou de se ressourcer. Ils ont souvent besoin de sentiers pour ce faire. L'idéal est d'utiliser un sentier existant pour éviter un déboisement excessif qui réduirait l'attrait du terrain pour cet usage. Cependant, certains optent pour la création de nouveaux sentiers. Si le propriétaire ne sait pas qu'il y a des zones plus sensibles, habitées par des espèces rares ou menacées, il ne peut en tenir compte dans son aménagement. L'obtention d'un cahier du propriétaire permettra d'identifier ces zones afin de pouvoir les contourner. Plusieurs organismes de conservation offrent, généralement gratuitement, de réaliser un cahier du propriétaire après avoir effectué un inventaire minutieux du terrain. Le cahier est généralement illustré de cartes et de photographies prises sur place. Si vous êtes un propriétaire intéressé à obtenir un cahier, renseignez-vous auprès de l'Association du mont Rougemont. Au mont Rougemont, c'est plus de 125 cahiers qui ont été remis ces dernières années grâce à un partenariat avec Nature-Action Québec.



Un propriétaire discute de son plan d'aménagement avec son conseiller forestier

Suivre des formations : en plus d'être utiles, elles sont généralement agréables

Les différents acteurs qui agissent auprès des propriétaires de milieux naturels, organisent régulièrement d'excellentes formations de toutes sortes. Il y en a pour tous les goûts et elles sont souvent gratuites. La plupart du temps, elles font appel à des animateurs ou conférenciers qui travaillent à temps plein dans des domaines précis liés à la forêt. Avec la performance sans cesse accrue des techniques de recherche scientifiques et l'accumulation de siècles de travaux sur l'ensemble des espèces vivantes et la forêt, nous pouvons être certains que ces formations sont à jour dans la plupart des domaines.

Installer un abris, ouvrir un chemin etc. : il vaut mieux vérifier AVANT

L'important est de se rappeler, qu'il vaut mieux vérifier avant d'exécuter des travaux qu'après. En effet, les autorités sont de plus en plus sévères et un travail exécuté en contravention de la réglementation peut s'avérer extrêmement coûteux. Que ce soit pour l'abattage d'arbres, la construction d'une traverse de ruisseau, la fabrication d'un chemin d'accès, l'édification d'un cabanon, il n'est pas facile de s'y retrouver avec la complexité réglementaire. Une façon simple de s'en sortir pourrait n'être qu'un simple coup de téléphone à votre municipalité ou à votre MRC. En terrain boisé, la plupart des règlements sont maintenant appliqués par les municipalités ou par les MRC, y compris les règlements provinciaux. Se faisant, votre meilleur conseiller en la matière est probablement votre inspecteur municipal que vous connaissez déjà. N'hésitez pas à l'appeler. Dans le pire des cas, il pourra vous orienter à la bonne ressource.

Une forêt diversifiée est une forêt en santé.

Comme c'est le cas pour nos vies personnelles, le maintien d'un bon équilibre demeure la clé de la santé. Dans le cas d'un milieu naturel il s'agit d'avoir de la diversité; diversité de classes d'âges (à partir des semis allant aux arbres vétérans en passant pour tous les stades de la régénération), diversité d'espèces animales (amphibiens, reptiles, micromammifères, oiseaux, grands mammifères et prédateurs), diversité d'espèces végétales, (essences compagnes en érablière exploitée, plantes herbacées, arbustes) etc. Dans le meilleur des cas, il y aura une diversité d'habitats comme des milieux humides ou hydriques, des friches, différentes densités d'arbres, une multitude d'abris pour la faune, des arbres morts debout (chicots), des débris ligneux au sol etc. Les pratiques d'interventions s'efforceront de favoriser cet équilibre le plus possible. En tenant compte de tout cela, vous obtiendrez une meilleure résilience de votre forêt face à différentes pressions comme les maladies, les espèces exotiques envahissantes, les insectes ravageurs etc.





Des recommandations généralement simples pour s'éviter des pépins



Des périodes propices aux travaux, d'autres moins

L'utilisation de machinerie facilite peut-être la tâche, mais dans certains cas, il pourrait y avoir des impacts négatifs sur la productivité forestière à long terme. Les véhicules motorisés, avec la répartition de leur poids au niveau des roues, produit un effet insidieux qui ne se voit pas dans l'immédiat. La compaction du sol au niveau des racines est pourtant très néfaste pour les arbres. Cet impact pourrait n'être visible que dans plusieurs années. Curieusement, des propriétaires se demandent pourquoi leur forêt est moins belle qu'avant. Ce facteur en est peut-être une des causes. L'érosion est aussi un problème de plus en plus observé dans nos alentours. Les véhicules motorisés, même les plus petits, favorisent l'érosion surtout dans les pentes, mêmes légères. Outre les ornières qui peuvent être visibles immédiatement, une érosion beaucoup plus insidieuse peut aussi se créer et s'accroître petit à petit dans ces pentes. Souvent, au bas de celles-ci, une accumulation de terre humide est observée. Cette terre, nouvellement apportée au cours d'une ou plusieurs décennies, n'est pas propice à l'établissement d'une régénération végétale. Elle peut même détruire un milieu humide qui s'y trouvait auparavant. Ne soyez pas surpris si certains de vos voisins installent des panneaux demandant d'éviter de circuler avec des engins à roues dans certaines zones en pente. C'est tout l'écosystème autour qui est ainsi menacé.

Travailler l'hiver et éviter la haute saison de reproduction de la petite faune

Effectuer ses travaux forestiers en hiver est une des solutions pour contrer ces effets néfastes. Le sol gelé protège les racines et les herbacées vivaces. Ensuite, les ruisseaux et milieux humides seront protégés, jusqu'à un certain point, par l'accumulation de neige. De manière plus générale, il n'est jamais recommandé de circuler dans les sites fragiles et détremés. La période printanière coïncide souvent avec un sol détremé. Profitez-en pour vous reposer, car c'est aussi la période de reproduction intense d'une multitude d'espèces fauniques. Cette période à éviter varie selon les régions et les années. Dans notre secteur, il vaut mieux s'abstenir entre la fin avril et la mi-juin. Les amphibiens, un des maillons importants de la chaîne alimentaire faunique, s'en porteront mieux. Les oiseaux aussi, bien sûr.

Lors du débardage, utilisons un cône de débusquage



Cône de débusquage—Wikimedia

Le débardage est l'opération qui consiste à sortir des billots pour les amener sur un chemin principal. Cette opération peut ravager votre forêt en cassant des branches, en arrachant racines, plantes herbacées et arbustes. Afin de l'éviter, diverses techniques ont été développées et des formations dédiées peuvent être suivies. Cependant, profitons de cet espace pour mentionner l'utilisation d'un outil très simple : le cône de débusquage. Peu onéreux, celui-ci s'insère à une extrémité du billot et sa forme cylindrique permet de réduire l'impact de la trainée. Un trou permet d'attacher le billot en passant une chaîne à travers le cône. Très simple et efficace, c'est un outil qu'il est possible de se fabriquer soi-même.

À vos cônes, prêts, partez !

Les ruisseaux, zones humides, marécages arborés

Vous connaissez probablement déjà les règles qui encadrent le travail du sol en rive de cours d'eau et milieu hydrique en zone agricole. Dites-vous bien que ces règles s'appliquent généralement aussi en milieu forestier. Par contre, en ce qui a trait aux travaux forestiers, les différentes organisations recommandent de respecter des zones tampons, à l'intérieur desquelles, il ne faut pas intervenir. Même le déboisement doit être réduit ou exclu. Un des avantages de respecter ces zones, est d'y réduire le risque d'être aux prises avec un problème de pollution aux conséquences multiples. Il y a présentement interdiction de procéder, consciemment ou non, à tout déversement, que ce soit de la terre, des déchets de coupe, du lavage de machinerie, de l'huile, des produits chimiques ou tout autre polluant. Les zones tampons varient selon les milieux. Les organismes de conservation ou votre conseiller forestier pourront le vérifier pour vous. Entre autres, des conditions particulières concernent les travaux en marécages arborés. Avant d'y intervenir, mieux vaut faire appel à sa municipalité et/ou à son conseiller forestier.



Passerelle et ponceau en arche permettent de réduire l'impact sur le lit du cours d'eau



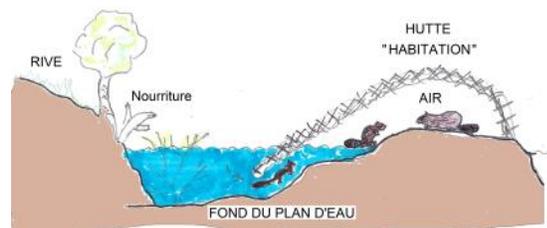
Traverser un cours d'eau

Si vous prévoyez devoir traverser un cours d'eau, il faut aussi prévoir un aménagement dédié à cet effet. Attention, il est primordial de vérifier la réglementation en vigueur pour s'éviter du travail inutile. Dans tous les cas, il est primordial de ne pas affecter le lit des ruisseaux. Certaines espèces pourraient en être affectées comme les salamandres de ruisseau. Pour ce faire, il est préférable de recourir à une grande passerelle plutôt qu'à un ponceau avec des tuyaux. Dans le cas où vous avez obtenus tous les permis nécessaires pour la fabrication d'un ponceau avec tuyaux, le plus important est de ne pas rétrécir la largeur du cours d'eau. Une arche (un demi-tuyau) peut aussi permettre de réduire le dérangement du lit d'un cours d'eau.

Le castor vous inquiète ?

Plusieurs mesures permettent de limiter les dégâts engendrés par les différentes espèces fauniques. Encore là, la diversité est la clé. Dans notre entourage, la présence

de prédateurs naturels comme le renard, les chouettes ou le pékan pourra exercer un certain contrôle. La diversité végétale aidera ces prédateurs à s'installer. En ce qui concerne les brouteurs, leur nourriture de prédilection est souvent constituée d'espèces présentant un moindre intérêt pour les humains comme les aulnes et les peupliers. En conservant ces espèces, les brouteurs pourraient ne pas s'en prendre à vos essences les plus nobles. Si vous êtes inquiet d'avoir une inondation en raison de la présence d'un castor dans votre milieu humide, dites-vous bien que cet animal travail jour et nuit pour maintenir le même niveau et s'assure que sa hutte ne sera pas inondée tout en préservant son entrée située sous l'eau. En période de sécheresse, il consolidera son barrage et la décharge. En période de crue, il va « ouvrir les vannes ». Ainsi, avant de penser à le faire trapper, tenter plutôt de voir si le niveau final pourrait être tolérable pour vous. Ensuite, dans la mesure où vous avez su conserver une grande variété d'arbres dont des saules, des aulnes et des peupliers, peut-être pourrez-vous vivre en harmonie avec le castor. Les milieux humides favorisés par les castors deviennent très attrayants pour la faune comme la sauvagine et plusieurs espèces. Même le cerf de Virginie préférera ces milieux à votre forêt.



Le maintien du bon niveau d'eau est essentiel à sa survie

Le drainage

Avant de procéder à des travaux de drainage, il est très important d'en évaluer la pertinence. Le drainage peut perturber et fragmenter plusieurs milieux humides et autres habitats. Il peut même accentuer les problèmes d'accumulation de matière en suspension dans les cours d'eau ou ailleurs. Certains propriétaires de chez nous, ont procédé à des travaux de drainage qui leur a permis de planter des érables à sucre là où la présence d'eau ne leur permettait pas de survivre. Sachez que, le cas échéant, si le système artificiel de drainage n'est pas entretenu régulièrement, même pendant seulement un an ou deux, ces érables vont dépérir. Ce travail acharné n'aura servi à rien. Pire, il aura probablement déséquilibré un site qui s'était naturellement constitué sur des décennies voir des siècles. C'est une des raisons qui ont motivé le législateur à édifier des règles d'intervention en milieu humide de plus en plus strictes. Votre zone n'est peut-être pas une zone reconnue comme milieu humide. Encore une fois, faire appel à un spécialiste pourra régler cette question à votre avantage. Dans le cas où le milieu humide serait reconnu, vous pourrez ainsi vous assurer de respecter les normes. S'il n'est pas reconnu, vous aurez accès à une zone que vous pourrez probablement aménager ou exploiter.

Plantations et... broutage

Vous souhaitez faire de la plantation : un peuplement composé d'une seule essence est plus vulnérable aux insectes et maladies. De plus, il est parfois plus simple de favoriser la régénération naturelle. En outre, certaines réglementations existent pour baliser les plantations notamment dans des zones particulières. Encore une fois, consultez votre conseiller forestier avant de procéder. Dans tous les cas, utilisez que des espèces indigènes à votre région ou non loin au sud de celle-ci. De plus, il faut se rendre à l'évidence que notre région vit un certain déséquilibre qui a favorisé grandement les cerfs de Virginie. Dans ce contexte, il devient indispensable de protéger ses plantations. À l'heure actuelle, les dispositifs de protection sont de plus en plus onéreux. C'est bon à savoir.

Invitation à tous les propriétaires

SOIRÉES D'INFORMATION ET DE CONSULTATION SUR LA CONSERVATION AU MONT ROUGEMONT

PARTIE 1– Conférence

CLARIFIER LES OPTIONS DE CONSERVATION ET AVANTAGES FISCAUX POUR LES PROPRIÉTAIRES DE LOTS BOISÉS

Présentée par Mme. Louise Gratton, biologiste, consultante en écologie et conservation.

PARTIE 2- Consultation publique

MISE À JOUR DU PLAN DE CONSERVATION DU MONT ROUGEMONT

Venez discuter des enjeux et des priorités de conservation du mont Rougemont.

Choisissez une des 3 dates parmi les suivantes, *c'est gratuit !*

Mardi le 11 octobre 2022 à 19h

Salle Rouville du Centre communautaire de **Saint-Jean-Baptiste**
3090 Rue Principale, Saint-Jean-Baptiste, QC J0L 2B0

Jeudi le 20 octobre 2022 à 19h

Grande salle du Complexe sportif Desjardins de **Saint-Damase**
105, rue Ste-Anne, Saint-Damase QC J0H 1J0

Mardi le 25 octobre 2022 à 19h

Centre Communautaire de **Rougemont**
11, chemin Marieville, Rougemont QC J0L 1M0

Pour inscription: communiquez avec l'Association du mont Rougemont :

Par courriel au: info@montrougemont.org

Par téléphone au: **(450) 779-2725**

À la page « Événement » au: <https://www.montrougemont.org/evenements/>

Ce projet est réalisé dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels de *Conservation de la nature Canada* (CNC), pour lequel CNC a reçu une aide financière de plus de 53 M\$ du gouvernement du Québec



Présence du Cerf de Virginie: sondage et soirées de discussion

Nature-Action Québec, en partenariat avec l'Association, débute une réflexion au sujet de la surabondance du cerf au mont Rougemont. Si ce n'est déjà fait, les propriétaires recevront sous peu un sondage à compléter. Une rencontre avec les chasseurs est aussi prévue le 28 novembre. Propriétaires et pommiculteurs seront conviés à venir donner leur point de vue le 1er décembre. Consultez notre page Facebook ou notre site WEB, car ces rencontres seront annoncées bientôt.

Ce bulletin est réalisé grâce au soutien financier du programme Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains



120, rue Ledoux
Beloeil, Québec

info@montrougemont.org
www.montrougemont.org
(450) 779-2725

Envoyez-nous votre adresse courriel afin de recevoir nos bulletins par courriel. Vous pouvez aussi nous transmettre vos commentaires par courriel à : info@montrougemont.org ou en nous suivant sur notre page Facebook au: [@MontRougemont](https://www.facebook.com/MontRougemont)